

**Dimensions :**

- Hauteur de l'ouverture comprise entre 85cm et 90cm du sol.

**D'après l'article  
415/8 du CWATUP**

- Placer la boîte aux lettres près de l'entrée ou près d'un guichet ;
- Indiquer par un pictogramme où elle se situe ;
- L'ouverture doit être d'au moins 23cm x 3cm ;
- Placer une tablette aux normes (art. 415/6) à côté de la boîte aux lettres ;
- Si elle dépasse de plus de 20cm du mur, la prolonger jusqu'au sol pour les personnes malvoyantes ou aveugles ;
- La boîte à suggestions doit respecter les mêmes prescriptions.